

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 23 octobre 2020

Discours d'ouverture

Henri Etcheto

Conseiller départemental du canton de Bayonne 3

Président du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette session se tient dans une actualité qui nous bouleverse tous au plus profond de nous-mêmes.

Vendredi dernier, le fanatisme a frappé une nouvelle fois, avec une effroyable sauvagerie. Il a frappé au cœur de ce que nous sommes, au cœur de ce qui fait le ciment de la République. Ce qui fait le lien entre nous tous : l'éducation, la transmission des savoirs et de l'intelligence du monde, et surtout la transmission des valeurs humanistes qui sont les nôtres, celles des Lumières. Les valeurs qui nous permettent de vivre ensemble quels que soient l'endroit où on est né, l'endroit d'où l'on vient, les parents que l'on a ou que l'on n'a pas, les croyances que l'on nourrit. Le fanatisme a frappé l'un de celles et de ceux qui cherchaient à accompagner les jeunes dans ce chemin de l'indépendance d'esprit qui nous permet de faire nos propres choix le plus librement possible, tout en vivant avec celles et ceux qui en peuvent en faire d'autres. Ce chemin humaniste et universaliste qui nous dit qu'en France

nous pouvons vivre ensemble avec nos différences parce que ce qui nous réunit est bien plus fort que ce qui nous distingue.

Le Président de la République a prononcé mercredi de très belles et de très justes paroles. Je ne me risquerai pas à essayer de redire laborieusement ce qu'il a si parfaitement exprimé au nom de la Nation.

Mais je dirai quand même ici au nom du groupe des élus de Gauche, mes chers collègues, que le jour où il faudra baptiser un nouveau collège dans ce département, je crois qu'il ne faudra pas oublier le nom de ce héros ordinaire de notre République qu'était Samuel Paty.

Citoyens, élus, conseillers départementaux, cette tragédie nous saisit à plus d'un titre. L'assassin. Celui qui a commis cet acte épouvantable, avec un couteau de boucher, était un jeune homme de dix-huit ans. Dix-huit ans. Presque un enfant. Fanatisé et happé par un obscurantisme moyenâgeux. Combien de jeunes, d'enfants à la dérive, sur notre sol, parmi nous, sont aujourd'hui les proies possibles ou déjà prises du fanatisme, celui-ci ou d'autres. Du fanatisme ou de tous les autres fléaux, peut-être moins graves, mais qui peuvent les repousser en marge de la société. Pour leur propre malheur, et pour celui des autres.

Cet acte inouï et barbare, mais aussi tous les autres plus insidieux mais bien plus nombreux, révèlent évidemment des cassures si inquiétantes dans notre société. C'est de notre

responsabilité collective et de notre devoir, plus que jamais, d’y répondre.

L’autre risque, nous le connaissons. Il va aussi refaire surface. L’amalgame, le discours d’exclusion qui est tout autant une posture de repli et d’intolérance. Ces postures se nourrissent l’une et l’autre dans un face à face complice et d’une rare perversité. Nous ne devons jamais y céder car la République ce n’est pas ça, c’est même tout le contraire. À ce titre, nous tenons à saluer votre choix, Monsieur le Président, d’avoir associé les Pyrénées Atlantiques au mouvement initié il y a quelques semaines par les départements de gauche, pour convoquer en justice un polémiste professionnel auteur de propos nauséabonds sur les mineurs étrangers. Dresser les populations les unes contre les autres a toujours été la signature commune de tous les extrémismes et de tous les intégrismes, leur terreau même. Tout au contraire, nous ici, nous tous, nous voulons faire République.

Cette atmosphère plus qu’alarmante vient se greffer sur la **crise sanitaire**, une crise désormais installée pour encore de longs mois, peut-être davantage. Les dispositions rigoureuses applicables dans les PA à partir de ce soir en témoignent. Le virus qui nous a confinés au printemps est revenu en force dès cet automne, entraînant à nouveau des conséquences lourdes dans les services publics de la santé et dans l’ensemble des secteurs économiques, que ce soient la restauration, le tourisme, la culture, les loisirs : ses différents

effets sont dévastateurs, nous le savons tous. Bien entendu, l'ampleur de cette crise sanitaire ne pouvait être prévue il y a un an encore. En revanche, depuis qu'elle a éclaté, elle nous a incité à nous interroger sur nos modes de vie, nos comportements individuels et collectifs, notre rapport les uns aux autres, les inégalités croissantes de notre société. Elle commande également une adaptation impérieuse de nos politiques publiques, et pas seulement les dispositifs d'urgence immédiate auxquels la collectivité départementale a fait face. Au-delà de l'urgence, bien entendu c'est le fond de l'action publique qu'il nous faut revoir, et d'abord ici au niveau du conseil départemental.

Face à cette crise, la collectivité départementale doit en effet tenir un rôle primordial. Un rôle que lui commande ses compétences sociales et l'esprit de ses compétences tel qu'ils ont été définis par la loi. Assurer la cohésion sociale au plus près des populations du territoire.

On doit penser bien évidemment en premier lieu aux personnes qui touchent le **RSA** et même particulièrement à celles qui ont dû faire leur demande depuis février dernier. Nous le verrons, les dépenses du Département sont supérieures de 4,9M€ aux prévisions du budget et comme nous ne sommes qu'au début des conséquences de la crise sanitaire, cela n'augure rien de bon pour la suite. La dégradation de l'activité économique viendra inmanquablement affecter l'emploi et donc la situation personnelle de nombre de nos concitoyens. Pour faire face à

cette situation, le Département ne doit pas se contenter de verser l'allocation mais bien d'accompagner pleinement l'insertion et le retour vers l'emploi. Or, nous n'avons pas vu dans cette Décision Modificative de mesure substantielle qui le permette. Êtes-vous, par exemple, au sein de l'Exécutif, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui vient de voter le 2^{ème} volet du plan de relance suite au confinement, pour une application départementale? Si oui, laquelle? Avons-nous suffisamment de professionnels pour accompagner les retours à l'emploi? Les temps de concertation entre les différentes structures d'accompagnement sont-ils suffisants alors que l'urgence est là? Nous ne voyons rien de spécifique aujourd'hui. Nous pensons sincèrement que la collectivité ne doit pas être une simple institution de gestion ou un guichet mais qu'elle doit porter des projets et des politiques dynamiques.

On doit penser également aux **jeunes**. Mais leur absence dans cette DM2 est patente. Nous savons notamment que les jeunes relevant de la protection de l'enfance ont été particulièrement affectés depuis le début de l'année. Que leurs proches et leurs encadrants, familles ou professionnels, l'ont été tout autant. Je l'ai dit dans mon propos liminaire, le climat est déjà trop anxiogène. Alors, en dehors de la prime versée aux assistants familiaux, aux professionnels des MECS, quelle leçon tirons-nous? Que la protection de l'enfance relève d'une gestion trop bureaucratique? Qu'il ne serait pas nécessaire de proposer des solutions adaptées qui les

concernent ? Des mesures simples pourraient être envisagées, comme le renforcement de l'encadrement à travers le recrutement de professionnels de terrain qui iraient à la rencontre des jeunes les plus en difficulté. Je pense à ceux qui dorment dans la rue et dont beaucoup peuvent sortir de l'ASE, ou ceux qui, désorientés ou même en perdition, nuisent d'abord à eux-mêmes et aux autres en troublant la tranquillité publique ou plus grave encore. Le temps n'est plus à en sourire. La gravité des événements que nous vivons, celle des tragédies du quotidien, de la rue, des sorties de collège ou des pieds d'immeuble, nous commande d'en prendre enfin toute la mesure. Nous ne pouvons plus l'ignorer : certains jeunes, des enfants encore, peuvent être des bombes à retardement. Je ne reviendrai pas sur l'attentat ignoble de Conflans. Mais regardons même ici, sous nos yeux, sous nos fenêtres : cette semaine à Bayonne, où les patrouilles de police se font prendre à parti et tirer dessus par des engins pyrotechniques. Il n'est plus temps d'en sourire, Monsieur le Président. Nous avons alerté sans relâche depuis cinq ans sur cette question. Dans une certaine indifférence, il faut bien le déplorer. Là où d'autres départements renforcent leurs moyens en direction des jeunes et notamment des mineurs dont ils ont la charge, les Pyrénées-Atlantiques s'obstinent dans des choix comptables et à court terme. Continuer dans cette voie aujourd'hui ne serait plus une simple erreur mais une faute.

On doit penser aussi aux **personnes âgées**, et en premier lieu à celles qui sont restées à l'isolement dans les **EHPAD**, avec les dégâts sur leur santé physique et morale. Cet état a affecté également les personnels, très investis dans leurs missions, qui sont d'ailleurs bénéficiaires d'une prime en reconnaissance de leurs efforts. Les aidants de personnes âgées, malades ou handicapées doivent aussi bénéficier d'un soutien beaucoup plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Nous demandons, Monsieur le Président, que le Département se saisisse de cette problématique des aidants afin d'apporter enfin, en concertation avec les associations, des solutions concrètes et adaptées afin de soulager leur quotidien.

Sur ce sujet, nous demandons aussi davantage de transparence sur la **Conférence des financeurs**. Dans nos cantons, nous avons tous été saisis de demandes de dossiers qui sont rejetées, sans explication convaincante, sous prétexte que le dossier n'est peut-être pas exactement comme il devrait être présenté. Il faut que les évaluations se fassent sur le terrain ! Nous avons déjà alerté l'année dernière sur les conséquences d'enlever 4000 ou 5000 € à un centre social qui mène des actions en faveur des personnes âgées. Cela signifie tout simplement un financement de poste en moins et donc un public moins bien accompagné. Aujourd'hui, un seul élu départemental siège dans cette Conférence des financeurs et nous nous étonnons de n'être destinataire d'aucun retour sur ce qu'il s'y passe et encore moins d'être informés sur la décision concernant les dossiers

de nos territoires. Nous demandons, Monsieur le Président, et cela relève tout simplement des droits à l'information de l'opposition à être – si ce n'est associés- au moins informés ou même à obtenir une réponse lorsque nous interrogeons directement l'élu représentant du Conseil départemental. Ces questions ne sont pas accessoires car les décisions ont, je l'ai dit, des conséquences concrètes dans la vie des populations.

Comment ne pas évoquer non plus les **accueillants familiaux**, ces personnes qui prennent en charge au sein de leur foyer une personne âgée ou une personne handicapée. Ils sont une centaine dans le département. Afin de leur apporter la reconnaissance qu'ils méritent mais aussi afin de contribuer à l'attractivité de ce métier difficile mais terriblement nécessaire et qui le sera bien plus encore dans les années à venir, nous demandons que les accueillants familiaux agréés par le Département soient bénéficiaires d'une prime à leur tour. Mes collègues du groupe de la gauche exposeront cette proposition tout à l'heure ; elle fait suite aux demandes répétées de ces familles en attente de ce coup de pouce.

Autre reproche que nous vous ferons, dans ces temps difficiles, notamment pour les plus modestes ou parfois les plus fragiles : le bouclier social du département ne viendra pas protéger les 11 000 familles **locataires de notre parc social**, celui de l'Office 64 de l'Habitat. Elles vont subir une nouvelle augmentation de loyer au 1^{er} janvier 2021, et pour la 3^e année consécutive. Au total + 3,5 % d'augmentation de loyer depuis 2019 ! Une hausse sans commune mesure, tout

le monde en conviendra, avec l'évolution du revenu moyen et du pouvoir d'achat. C'est décidément un très mauvais signal social en cette période de crise. Et on aura du mal à admettre votre défense que l'on devine déjà : vous nous répondrez en effet que « ... l'État nous fait les poches, que le gouvernement tape dans le logement social... », et c'est bien vrai, à travers la réduction drastique des APL, et celle des crédits d'aide à la pierre notamment... Mais Monsieur le Président, et chers collègues de la majorité, je vais vous parler « en majesté », l'État c'est vous, ce gouvernement c'est le vôtre, sa politique c'est celle que vous soutenez, vous, le maire de Pau et haut commissaire au Plan, et tous les parlementaires issus de la majorité départementale. Pour notre part, nous prôtons au contraire, au national comme sur nos territoires, une politique plus juste et plus protectrice en matière de logement social, particulièrement chez nous où la gentrification et la spéculation immobilière sont à l'œuvre, sans même pâtir de la crise comme en témoignent la surprenante tenue de nos recettes de DMTO. Mais pour nos populations tout cela se traduit par un renchérissement du logement et un accès de plus en plus coûteux pour le plus grand nombre qu'il serait de notre devoir de corriger.

Et nous en venons justement aux **choix budgétaires** que vous exprimez travers cette **DM2**. En juin dernier, la DM 1 était une première étape, une première adaptation, dans l'urgence, de notre dynamique budgétaire à la crise sanitaire si soudaine qui venait de nous frapper. Nous l'avions

approuvée. Les mesures prises dans l'urgence s'imposaient. Elles étaient les bonnes. L'institution avait joué son rôle auprès de la population. Et nous saluons à nouveau, au passage, l'implication des personnels et des élus de l'exécutif au cours de cette période inédite. Nous avons tenu aussi à marquer notre solidarité dans une forme d'union sacrée : c'était aussi important du point de vue symbolique dans une période de cette nature où nous avons le devoir de faire front tous ensemble. Certaines de nos propositions du moment ont d'ailleurs été retenues ou reprises par l'exécutif, avec parfois un peu de retard, comme la **dotation de masques à tous les collégiens** du département, à la rentrée, mieux vaut tard que jamais (au passage, encore une défaillance ou une défausse de la part de l'État qui aurait dû l'assumer...)...

Pour cette DM2, la situation n'est plus tout à fait la même. Il ne s'agit plus seulement de parer au plus pressé, dans une situation d'urgence que nul ne pouvait prévoir. Il s'agit maintenant de faire face à une crise qui s'est installée, dont on a mieux observé les implications, et qui menace aussi la cohésion sociale dont nous avons la charge. Il s'agit maintenant d'adapter ou de réadapter l'action publique départementale, et donc le budget départemental, aux enjeux du moment et des années à venir.

Que lisons-nous de vos choix à travers cette DM 2 ? Que vous choisissiez, en temps d'urgence sociale et économique avérée, de donner la **priorité au remboursement de la dette** en le relevant à 25,8 millions d'euros ! (lors de la DM2 en 2019 :

remboursement de la dette à hauteur de 20,4 millions). Là où les crises du passé nous apprennent qu'au contraire, il faudrait ouvrir le bouclier social et permettre les dépenses pour atténuer les conséquences de la crise. Il est clair que ce ne sont pas les banques ou les institutions financières qui ont besoin d'argent aujourd'hui (le niveau historiquement bas des taux d'intérêt le démontre d'ailleurs), les citoyens des Pyrénées-Atlantiques oui ! Faute du ruissellement, tant invoqué mais rarement vu, il devrait rester la redistribution par l'action publique. Cette DM timorée privilégie le « bilan comptable gestionnaire » au détriment de l'intérêt de nos concitoyens. En période de crise, les particuliers thésaurisent, et veillent à leur bas de laine, mais les collectivités publiques ont beaucoup mieux à faire, surtout quand elles en ont encore les moyens...

Monsieur le Président, vous avez annoncé il y a quelques semaines dans la presse que vous seriez à nouveau candidat pour les prochaines élections départementales.

Ce n'est donc en rien un hasard si un **petit air de pré-campagne électorale** flotte au-dessus de cette DM2. L'exemple qui porte le plus à sourire revient sans doute au rapport sur les **économies d'énergie** dans les bâtiments départementaux. Un rapport sans doute consensuel dans son contenu, mais dont l'intitulé est grossièrement cousu de fil électoral :

« la maîtrise énergétique dans les bâtiments départementaux : des résultats probants et des objectifs ambitieux ».

Vous avez raison : autant commencer par s'autocongratuler, ça ne fait pas de mal ! Plus sérieusement, l'effort d'optimisation de nos dépenses énergétiques a bien évidemment commencé avant le mandat de l'actuel exécutif, et il devra être amplifié après son terme, dans quelques mois. Surtout, si l'optimisation aujourd'hui encore très insuffisante du parc bâtiminaire de nos collèges publics nécessitera en effet des progrès dans la gestion, elle ne sera possible qu'avec la rénovation de l'ensemble du parc, une rénovation qui a été retardée par le diffèrement et le retard du PPI-collèges, conséquences de vos choix budgétaires des années passées. Nous y reviendrons lors de l'examen des rapports.

Un petit air de campagne électorale toujours, vous nous proposez la création d'un **poste de chargé de communication**, à 6 mois de la fin du mandat. Nous avons déjà dénoncé les augmentations de dépenses de communication : voilà des pistes d'économies ! La création de ce poste maintenant, au prétexte de décliner la charte graphique paraît bien hasardeuse, et son calendrier pour le moins curieux. Soit ce poste est nécessaire et dans ce cas, il fallait sans rendre compte plus tôt puisque la charte graphique a été présentée l'année dernière, soit les besoins de communication augmentent et il faut nous les expliquer.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, les choix budgétaires que vous affichez sont à nos yeux insuffisants et nous doutons qu'ils correspondent aux enjeux et aux défis du moment. Cette DM 2 aurait dû permettre à l'institution départementale d'en prendre pleinement la mesure, et d'affirmer davantage son rôle de protection et de cohésion sociale, au moment où le tissu de notre pacte républicain, social et civique semble s'effiloche. Toutes les bonnes couturières vous diront qu'il est plus facile de stopper que de ravauder ou de rapiécer.

C'est le même esprit de défense de nos territoires et de nos populations qui nous a conduit à déposer **deux motions** qui nous paraissent s'inscrire dans ce que d'aucuns appellent « le monde d'après », mais qui au final, ne fait que reprendre les valeurs que nous défendons depuis bien longtemps. La première concerne le maintien nécessaire des services publics de proximité. La deuxième concerne une demande de concertation et d'information sur le projet de méga-scierie sur le plateau de Lannemezan. Ce projet pourrait mettre à mal l'équilibre du massif forestier pyrénéen dans son ensemble et menace les scieries locales. Puisque vous affirmez des « objectifs ambitieux » en matière de développement durable, vous ne pourrez que vous associer à ces motions, nous n'en doutons pas.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je l'ai rappelé en commençant mon propos, l'actualité que nous vivons est

grave. Elle est lourde. Elle invite aussi à redire l'évidence. Si nos analyses ou nos sensibilités en plus d'un point différentes nous portent évidemment au débat et à la confrontation démocratique, ce qui est sain, il est des moments comme celui-ci où il convient de rappeler aussi que nous le faisons dans le cadre de valeurs communes qui dépassent nos clivages. Mes chers collègues, nous avons tous reçu les valeurs humanistes et républicaines en partage. Par delà nos désaccords, nous savons bien, les uns et les autres, notre conviction et notre détermination communes à les défendre dans l'adversité.

Je vous remercie.